

Nos réf. : CR/JD/DB

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>DATE DE CONVOCATION :</b> <b>05/03/10</b>	L'an deux mil dix le dix sept mars à dix neuf heures
<b>DATE D’AFFICHAGE :</b> <b>17/03/10</b>	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de <b>Mme Claire RADREAU</b> , Maire.
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS :</b>  <i>En exercice : 27 Présents : 22 Votants : 27</i>	<b>Étaient présents :</b> RADREAU Claire, KNEPPERT Pierre, PETIT Betty, BELZ Christian, PARRAIN Carole, MORENO Christine, MAKSOUH Mourad, MERAUX Jocelyne, MANIAS Marcel, FONTAINE Dalila, JACQUOT Laurent, GRILLOT Fabienne, RENOUX Alain, BONNOT Monique, PERRON Danièle, CLAUDON Pierre, MONNIN Jean-Pierre, MIELLE Claudine, DEMANGEON Michel, TRAVERSIER Agnès, MOUHOT Marcel, PAGNOT Pascal.  Formant la majorité des membres en exercice.
<b>OBJET :</b>  <i>Remplacement serveur informatique Demande de subvention DGE</i>	<b>Excusés :</b> GROSJEAN Laurence a donné procuration à MORENO Christine, GARCIA Yamina a donné procuration à MAKSOUH Mourad, GRIFFON Pierre a donné procuration à BELZ Christian, ZEFEL Frédéric a donné procuration à RADREAU Claire, GUERITEY Nadine a donné procuration à PAGNOT Pascal.  Monsieur DEMANGEON Michel est nommé secrétaire de séance.

Madame le Maire expose que le serveur informatique est à remplacer ; après étude, bien que le parc informatique soit en location, compte-tenu de la durée d’un serveur, l’achat est plus judicieux.  
Le coût : 5 655 € HT soit 6 763,38 € TTC.

L’exposé de Madame le Maire entendu, à l’unanimité, le Conseil Municipal :

- Décide le remplacement du serveur informatique,
- Sollicite de l’Etat une subvention au titre de la DGE et s’engage à financer le solde sur les crédits inscrits au Budget Primitif 2010,
- Rappelle l’urgence de ce changement de matériel,
- Autorise Madame le Maire à prendre toutes mesures et à signer les documents relatifs à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

SOUS - PREFECTURE  
 - 7 AVR. 2010  
 MONTBELIARD



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE  
 Transmise à la Préfecture le 17/03/10  
 Publiée le 17/03/10  
 DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME  
 Le Maire

*Radreau*

MAIRIE DE BAVANS  
 07. AVR. 2010  
 COURRIER REÇU